

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

20 JUIL. 2016

L'an deux mille seize, le sept juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 23 juin 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. CORSAN – FERCHAUD - LORIAUD – PLISSON – QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

Délibération N°2016-002-033: Subvention à la commune de Barzan pour l'étude de la mise en place d'un ponton à passagers au port des Monards

Vu le CGCT ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'attribuer à la commune de Barzan pour réaliser l'étude de la mise en place d'un ponton à passagers au port des Monards une subvention de 900 € correspondant à 30% du coût de l'étude fixé à 3 000 € HT ;

Article 2. Cette subvention sera versée en une fois à réception du rapport final, les crédits étant prélevés à l'article 6281 du budget syndical 2016 ;

Article 3. d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

La Présidente

Pascale GOT
SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement
de l'Estuaire de la Gironde